

Compte rendu CDQ 4

Conseil de Quartier 4 Descriptif du quartier : Chemin de la Caille, le Sauzat	Date : 6 octobre 2015
Thèmes abordés	Relevés de décisions / Informations
Retour sur les questions posées	<p>*Accès chemin du PECH : il n'y aura pas de réouverture de l'accès du chemin du PECH sur la route de BAZIEGE dans un avenir proche. La réouverture sera réalisée de façon définitive, à la fin de tous les travaux ;</p> <p>*Construction du collège : les plans sont déposés ; l'ouverture est prévue pour la rentrée de septembre 2018 ;</p> <p>*Lot. Bellevue : une zone 30, des panneaux, ralentisseurs et des places de parkings en quinconce ont été mis en place.</p> <p>*Bout du chemin de la Caille/la Place : travail de la commission sécurité sur les questions de priorités à droite.</p> <p>*Eclairage public : c'est la SDEGH qui réalise des études (charte de l'éclairage public). La mairie renouvelle périodiquement les lampadaires (de + en + de LED).</p> <p>*Cambriolages : La mairie communique 1 fois par an les statistiques.</p> <p>Le bilan des cambriolages sur la commune fait l'objet d'un article dans le dernier KIOSQUE d'octobre 2015. Baisse de 50% cette année sur la commune.</p> <p>*La rétrocession des « Balcons du Pech » est en cours.</p> <p>*Nettoyage du Berjean : fait par le Sicoval 1 fois par an</p> <p>* Prolongement de la D916 : une révision du PLU doit avoir lieu.</p>
Points évoqués	<p>*Circulation lot. Bellevue : la réponse qui a été faite (voir plus haut) ne concerne pas le lot Bellevue mais les balcons du Pech. A ce jour rien n'a été mis en place pour ralentir les voitures dans la descente de la rue du Pic de la Sabine, un ou deux simples panneaux « roulez tout doux » comme cela avait été promis avant l'ouverture de la route serait un minimum.</p> <p>*Radars pédagogiques : comme demandé, le conseil de quartier propose des emplacements : en face de l'espace vert du clos du Pech, en face de l'espace vert de Bellevue.</p>



Points évoqués	<p>*Croisement de la rue du Pic de la Sabine et du chemin du Sauzat : il est suggéré de mettre un cédez-le-passage clignotant ou un stop.</p> <p>* Nettoyage du Berjean : il est proposé de demander un avis d'expert afin de s'assurer que le nettoyage réalisé permet un écoulement optimum des eaux d'orage</p> <p>Nettoyage des fossés longeant le chemin du SAUZAT</p> <p>Le chemin du Sauzat est en pente et il est important que les fossés soient nettoyés afin de drainer les eaux d'orage sans débordement sur la route. Les points qui doivent être nettoyés se situent : dans la ligne droite de la montée au niveau de la canalisation sous le chemin de la Gaille (très obstrué)</p> <p>au niveau de la canalisation sous le chemin du Sauzat (très obstrué)</p> <p>Le nettoyage doit être effectué sans faire tomber la terre des talus, donc de façon manuelle.</p> <p>*Allée du Pic de Maupas : des problèmes de circulation vont se présenter suite à la construction de nouveaux immeubles (pas de trottoirs sur la nouvelle route), il est apparemment impossible d'avoir un autre cheminement pour les futurs nouveaux habitants, et l'accès par le chemin du Pech est impossible...</p>
Points évoqués	<p>*Espace vert rue du pic du Carlit : en attente pour le moment le point doit être fait avec Mme Pauline HERTOUX, qui sera invitée à la prochaine réunion (courrier du maire).</p> <p>* Newsletter envoyée aux groupes de démocratie participative.</p> <p>*Tags FN rue du Roc blanc toujours pas nettoyés. Graffiti également au Lot. Des Tournesols sur le transfo.</p> <p>*Le banc sur l'espace vert du Parc de la Caille est fixé dans la pente et donc inutilisable en l'état. Serait-il possible de le mettre dans l'autre sens ou ailleurs ?</p> <p>*Ordures ménagères : la mise en application de la tarification au poids (et non plus au nombre de passages) sera mise en place le 1er janvier 2016. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de contacter le SICOVAL ;</p> <p>*Où en est-on de l'aménagement du chemin du Sauzat ? Il conviendrait de le rendre plus praticable pour les piétons et vélos et de l'éclairer un minimum (1 candélabre au niveau des croisements chemin piéton et chemin de la Gaille).</p> <p>*Est-il possible de mettre des sacs à crottes dans les espaces verts ?</p>
Projets sur le quartier	<p>Nous réfléchissons à un projet fédérateur sur le quartier style Randoales ou des actions citoyennes</p>

